

Elections communales : les priorités des entreprises vaudoises et artisans engagés dans les métiers de l'accueil et du goût

Les acteurs de l'accueil et du goût – restaurateurs, hôteliers, boulangers-pâtisseries-confiseurs, bouchers-charcutiers – sont des moteurs essentiels de la vie communale. Ils créent des emplois, participent à l'animation des centres-villes et des villages, entretiennent un savoir-faire reconnu et contribuent à l'attractivité touristique et à la cohésion sociale. À l'occasion des élections communales de 2026, les organisations membres de la Fédération des Métiers de l'Accueil et du Goût souhaitent engager un dialogue constructif avec les candidates et candidats, afin de garantir des conditions-cadres favorables à un commerce de proximité vivant, durable et accessible. Elles formulent les 26 exigences suivantes, réparties en 7 priorités.



Préserver la diversité commerciale et soutenir le commerce local

La diversité commerciale repose sur un équilibre entre les différentes formes d'offre. Il est essentiel de garantir des conditions qui permettent aux artisans de l'accueil et du goût de se maintenir et de se développer durablement.

NOUS DEMANDONS :

- Une **implantation raisonnée des nouvelles activités de restauration rapide et de distribution**, afin de préserver un équilibre commercial dans les centres-villes et leurs abords.
- Des **politiques communales actives de promotion** du petit commerce et des établissements publics (campagnes numériques mutualisées, bons d'achat locaux, ...).
- Des **incitations financières** à la reprise et à la mise aux normes des auberges, hôtels, boulangeries et boucheries, afin de préserver le tissu économique local.



Assurer la vitalité et l'accessibilité des centres-villes

La vitalité des centres-villes dépend directement des choix communaux en matière de mobilité, d'aménagement et de concertation. Une accessibilité réelle pour toutes et tous, un équilibre entre activités économiques et logement, ainsi qu'un dialogue structuré avec les acteurs locaux sont des conditions indispensables à leur attractivité durable.

NOUS DEMANDONS :

- Une **consultation systématique** des commerçants avant toute mesure limitant l'accessibilité ou modifiant la circulation.
- Une **approche de mobilité véritablement multimodale**, conciliant piétons, cyclistes, transports publics et automobilistes.
- Le **maintien de places de stationnement de proximité**, selon le principe « une place supprimée = une place créée » dans un même périmètre.
- La **gratuité des places** pendant les horaires de pause de midi et **des tarifs de stationnement raisonnables** sur le domaine public.
- Une **régulation des formes d'hébergement touristique de courte durée**, afin de préserver l'équilibre entre logements à l'année, activité économique et vie de quartier.



Limiter l'impact économique des chantiers

Les travaux publics sont nécessaires, mais leur accumulation, leur durée et le manque de prévisibilité mettent en péril de nombreux commerces.

NOUS DEMANDONS :

- Une **planification pluriannuelle et transparente** des chantiers impactant l'accessibilité et l'exploitation des commerces.
- Des **outils d'information et de suivi**, ainsi que des référents dédiés, destinés aux commerçants avant et durant les travaux.
- Des **mécanismes d'indemnisation** pour les entreprises durablement pénalisées par les chantiers.



Soutenir une durabilité ancrée dans le terrain

Les commerces de proximité contribuent naturellement à la durabilité par les circuits courts, la limitation des déplacements et le maintien d'emplois locaux. Les communes ont un rôle clé à jouer pour les soutenir et accompagner une évolution de manière pragmatique, progressive et financièrement soutenable.

NOUS DEMANDONS :

- La **priorité aux produits, producteurs et transformateurs locaux** lors d'événements financés ou autorisés par les communes, ainsi que dans le cadre d'appels d'offres publics.
- L'**encouragement et la valorisation des entreprises formatrices**.
- Le **développement de systèmes de bons d'achat** utilisables dans les commerces locaux.
- Un **soutien financier** aux audits énergétiques et au remplacement d'installations énergivores.



Alléger les charges et simplifier les démarches

Au niveau communal également, l'accumulation de taxes, d'émoluments et de procédures complexes fragilise la rentabilité des entreprises artisanales. Des marges de manœuvre existent pour simplifier, modérer et rendre prévisible l'environnement administratif local.

NOUS DEMANDONS :

- Une **réduction des tarifs** de l'électricité et de l'eau facturés aux petits commerces et restaurants.
- Une **baisse des taxes** d'occupation du domaine public et des **émoluments** communaux de surveillance.
- Une **simplification des procédures administratives communales**, avec des démarches claires, proportionnées et des délais prévisibles pour les exploitants.



Garantir un espace public sûr et accueillant

La qualité de l'espace public est un facteur déterminant de l'attractivité commerciale et du vivre-ensemble. Sécurité, propreté et présence humaine contribuent directement au sentiment de confiance des clients, des habitants et des visiteurs.

NOUS DEMANDONS :

- Une **présence policière** visible et régulière dans les zones commerçantes.
- Une **politique ferme et coordonnée** contre le trafic de drogue.
- Des **mesures limitant la mendicité** active et passive à proximité immédiate des commerces et des terrasses.
- Un **éclairage public, un entretien et une propreté** exemplaires des rues et des espaces publics.



Encadrer les événements dans un esprit d'équité

Les animations et événements contribuent à la vitalité des communes. Ils doivent cependant s'inscrire dans un cadre clair, transparent et équitable, garantissant une concurrence loyale entre acteurs permanents et temporaires.

NOUS DEMANDONS :

- La **priorité aux entreprises locales** lors de l'organisation de manifestations communales.
- L'**application des mêmes horaires, taxes et conditions d'exploitation** aux stands temporaires et aux établissements permanents.
- Des **procédures transparentes** (mises à l'enquête, appels d'offres) pour l'installation de guinguettes et structures éphémères.
- Des **contrôles identiques** pour tous les détenteurs d'autorisations, quelle que soit la fréquence de leur activité.

Les entreprises vaudoises et artisans engagés dans les métiers de l'accueil et du goût ne demandent pas des privilèges, mais des conditions-cadres équitables leur permettant de continuer à jouer leur rôle économique, social et culturel au cœur des communes vaudoises. Les associations professionnelles se tiennent à disposition des candidats et des futurs élus communaux pour un dialogue pragmatique et constructif au service de territoires vivants et attractifs.